



Le Havre, le 12 octobre 2017

M. Pascal MARTIN
Président
du Conseil départemental
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76100 ROUEN

Alban BRUNEAU

Sophie HERVE

Conseillers départementaux de Seine-Maritime
Canton du Havre III
Le Havre sud, Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Rogerville

Monsieur le Président, cher collègue,

Nous sommes saisis par des marins pêcheurs particulièrement inquiets sur l'état des infrastructures du port de pêche du Havre, visiblement dans l'attente d'investissements urgents pour assurer le maintien de leurs activités, notamment au niveau des quais.

Or, le Grand Port Maritime du Havre, depuis la modification de la loi et de son statut, ne semble plus compétent pour gérer cet espace du port dédié à l'activité des pêcheurs. C'est du moins ce qu'il nous a répondu récemment.

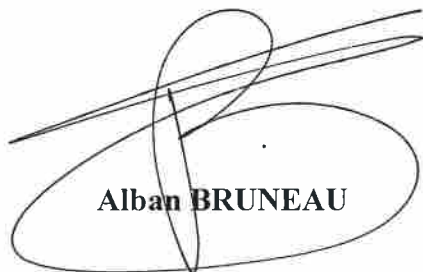
D'après les textes, le Département serait susceptible de reprendre cette compétence, à ceci près que nous n'avons pas débattu de cette possibilité, ni délibéré pour adopter cette compétence.

La Région pourrait également le devenir en raison de son positionnement en faveur des ports de dimension régionale et de leurs activités, mais là encore, aucune décision n'a été prise dans ce sens.

Or, en l'absence de clarification sur cette compétence, aucun investissement n'est travaillé et ce port se dégrade de jour en jour.

Aussi, nous souhaiterions connaître votre position ainsi que l'analyse de nos services sur cette situation en restant bien entendu à votre disposition pour échanger ensemble.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président et cher collègue, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Alban BRUNEAU



Sophie HERVE